

De la « sobriété des soins ». Une critique de la planification écologique de la santé en France

Ferhat Taylan

Maître de conférences en philosophie, Université Bordeaux-Montaigne

En Mai 2023, s'est mis en place un « comité de pilotage de la planification écologique pour le système de santé » en France, qui a rédigé une feuille de route en ce sens¹. Dans le préambule de ce document, il est précisé qu'il est impératif d'accélérer la transformation écologique du système français du soin, car il représente plus de 8 % des émissions nationales de gaz à effet de serre (près de 50 millions de tonnes équivalent CO₂ ; l'impact de l'offre de soins représente environ 45% des émissions, le restant étant engendré par les médicaments et les dispositifs médicaux). Pour ce faire, le comité propose une démarche de « santé durable », « favorisant l'intégration de mesures économiquement viables, socialement équitables et écologiquement soutenables² ».

On retrouve dans ce texte la tonalité habituelle de l'écologie officielle avec ses éléments de langage, qui affiche toujours comme objectif le bien-être maximal de l'ensemble des citoyens sur le plan à la fois écologique, économique et social. Or, le commissaire général de France Stratégie de l'époque a été plus précis dans un entretien³, où il affirme que, dans le contexte de déficit public lié à une croissance économique faible - la guerre en Ukraine ayant rendu difficile l'accès aux ressources énergétiques -, il existe en France une « compétition » pour les ressources publiques, ce qui oblige à « rechercher tous les gains possibles d'efficacité dans la production de ce service essentiel qu'est la santé ». Il précise ensuite la difficulté que pose ce « gain d'efficacité » : « or cette nécessité est inaudible pour les personnels de santé qui ont été soumis à rude épreuve depuis bien avant la pandémie, mais que la pandémie a à la fois encore plus exposés en première ligne dans l'action, et au regard du public qui, à juste titre, les soutient. Il faut donc devenir plus efficaces sans que ce soit perçu comme un désaveu pour les personnels, ou l'ajout d'une nouvelle contrainte d'austérité après ce qui a été ressenti comme de longues années d'austérité »⁴.

La sobriété écologique, écran de l'austérité financière

C'est en réponse à ce problème - réduit à son aspect communicationnel - que le concept de « santé durable » semble s'imposer. Cette notion de « santé durable » est ambiguë dans sa formulation même, car elle donne l'impression d'une santé qui pourrait *durer* indéfiniment, tandis qu'il est évidemment question de sa *soutenabilité*, renvoyant ainsi à une littérature économique abondante sur ce sujet. Or, cette notion semble se référer aux deux sens très différents du concept de soutenabilité : d'une part, la soutenabilité *économique* du système de santé dans un contexte de mise en concurrence des services publics soumis à une austérité budgétaire ; d'autre part, la soutenabilité *écologique* du système de

santé, appelé à réduire ses émissions de CO2 comme l'ensemble des secteurs d'activité. Le génie technocratique-communicationnel consiste ici à unifier les deux sens de « soutenabilité », et faire passer ainsi une politique d'austérité comme une vertu écologique. Autrement dit, derrière les restrictions budgétaires appliquées au système de santé, il faudrait que les soignants comme les patients perçoivent un impératif écologique indiscutable.

Le meilleur exemple de cette démarche est sans doute le concept de « sobriété du soin », amorcé dans la feuille de route de la planification écologique du système de santé, dans la section concernant les soins « écoresponsables ». Le soin écoresponsable est présenté comme « un acte de soin, qui, à qualité et sécurité égales, engendre un impact moindre sur l'environnement⁵ ». Il est question ainsi d'interroger la pertinence du soin effectué en fonction de son coût écologique, ce qui est parfaitement intelligible lorsqu'il s'agit de répondre aux problématiques de « surutilisation, de sous-utilisation ainsi que de gaspillage opérationnel des ressources ».

Or, parmi les pistes de réflexion, on trouve aussi une formule quelque peu énigmatique concernant la promotion de la sobriété du soin : « Travailler sur la pertinence des soins et des parcours de soins incluant des critères environnementaux, en lien notamment avec les réflexions sur la tarification à l'activité ». Le terme de « tarification à l'activité » renvoie ici à un mode de calcul du financement des établissements de santé, adopté en 2007, dans lequel « les ressources sont calculées à partir d'une mesure de l'activité produite conduisant à une estimation de recettes⁶ ». Puisque le prix de chaque activité du soin est donc fixé par le ministère de la santé, la « réflexion » ici proposée signifie-t-elle une augmentation éventuelle du prix des soins dont le coût écologique serait plus élevé ? Et qu'en serait-il de la prise en charge par la sécurité sociale de ces soins moins écoresponsables que les autres ? Cette réflexion - pour l'instant en état d'ébauche - ne conduirait-elle pas à un système de santé où les patients qui ont les moyens financiers pourraient se procurer des soins plus confortables mais moins écologiques, tandis que les moins aisés seront amenés spontanément vers des soins moins carbonés mais peut-être moins efficaces ? En tous cas, les patients qui auraient plus difficilement accès aux soins pourraient toujours se consoler par la vertu écologique de leur renoncement forcé aux soins. Une telle politique correspondrait justement aux deux sens de la « santé durable », puisqu'elle réduirait à la fois le coût financier et écologique du système de santé, quitte à creuser une inégalité très importante quant à l'accès aux soins qu'elle pourra dissimuler sous l'impératif écologique.

Dans cette opération de communication, les patients doivent être convaincus du bien-fondé de la sobriété du soin, et dans la mesure du possible, être les acteurs de cette démarche. Il s'agit ainsi « d'embarquer les usagers de l'offre de soins pour les convaincre du bien-fondé d'une démarche de sobriété du soin et en faire des acteurs à part entière des soins écoresponsables. » Non seulement les soignants, mais les soignés devraient être convaincus de la nécessité écologique de trier et de tarifier les soins selon leur pertinence environnementale. L'austérité budgétaire doit être présentée et perçue comme une sobriété désirable parce qu'écologique.

La « sobriété des prescriptions », une proposition inégalitaire de la planification écologique

Un autre aspect particulièrement intéressant dans cette feuille de route de la planification écologique de la santé concerne le développement de la « sobriété des prescriptions », sur laquelle il s'agit de « mener une réflexion sur la dé-prescription et les alternatives non médicamenteuses ». Cette piste pourrait s'entendre comme une critique de la surmédicalisation, s'approchant presque des critiques d'Ivan Illich à l'égard de l'augmentation des dépenses médicales, liées notamment aux prescriptions médicamenteuses, qui ne correspondrait pas à une amélioration du niveau de santé⁷. La question qui interroge le lecteur de ce texte consiste à savoir si cette sobriété des prescriptions serait compatible avec l'idéologie générale de la croissance économique comme objectif d'économie politique, à laquelle le secteur pharmaceutique contribue très fortement. Ainsi, cette réflexion concerne-t-elle le remboursement des médicaments qu'il convient de réduire, ou une décroissance planifiée du secteur pharmaceutique ? Comment défendre à la fois la croissance économique qui s'appuie sur la consommation et la sobriété qui traduit une réduction de la consommation ? Le « en même temps » n'étant pas une réponse logique légitime, la seule hypothèse valable serait la réduction du budget de la sécurité sociale et donc des remboursements des médicaments. Sur ce point également, la question principale qui se pose est celle de l'inégalité de l'accès aux soins et aux médicaments.

Les réflexions éthiques sur l'inégalité de l'accès aux soins liée aux restrictions budgétaires ne manquent pas pour autant, ainsi qu'en témoigne un avis très éclairant du CCNE qui date de 2007⁸. Affirmant clairement que « les pressions budgétaires qui s'exercent quotidiennement sur l'hôpital tendent à occulter la dimension éthique des arbitrages », le CCNE estime que les principes et enjeux éthiques de contraintes économiques en milieu hospitalier doivent faire l'objet d'un véritable débat social, au lieu d'être relégués aux décisions technocratiques. Le risque, en effet, est une déresponsabilisation des acteurs sociaux en compromettant l'accès aux soins des plus démunis. Dans ce cadre, le CCNE aborde la dimension environnementale par le fait que les plus démunis subissent davantage que d'autres des pathologies liées à l'environnement⁹.

En effet, il est tout à fait remarquable que, la planification écologique de la santé telle qu'elle se présente aujourd'hui n'évoque absolument pas la question des pollutions et des pathologies environnementales qui y sont liés. En effet, indexer la planification écologique à l'objectif d'une décarbonation de l'ensemble des activités conduit à imaginer une humanité et des sociétés homogènes, devant fournir un effort de réduction des émissions de Co2 en tant que tout indifférencié. N'est-il pas complètement schizophrénique de vivre dans une société dans laquelle, d'une part, les pesticides sont de moins en moins limités pour des raisons de productivité agricole, et d'autre part, l'hôpital, qui est censé prendre en charge les pathologies croissantes découlant de l'exposition de la population à ces substances, est soumis à une exigence de la « sobriété » écologique ? Pourquoi ne pas faire l'inverse, en essayant d'être sobre sur les pesticides, et généreux sur les soins ?

Vous avez dit sobriété ou efficacité ?

Ce paradoxe apparent s'explique aisément par la contradiction entre une véritable politique d'autolimitation et la « sobriété » comme élément de langage d'un régime qui continue à faire de la croissance économique l'objectif principal de toutes les politiques publiques¹⁰. Dans ces conditions, on voit s'installer une véritable confusion au sujet de cette notion de « sobriété », et de ses usages stratégiques par des campagnes de communication. En effet, il est utile ici de rappeler rapidement la mobilisation politique de cette notion en France depuis quelques années, qui a semé une grande confusion. Le 14 Juillet 2022, le Président de la République a annoncé la nécessité de rentrer dans une « logique de la sobriété » énergétique, proposant un plan prévoyant de réduire de 10 % la consommation de l'énergie en France, répondant par là à la situation géopolitique de la restriction du gaz russe. Il explique ensuite, pour éviter de se rapprocher de la perspective de la décroissance économique, que la sobriété « ne signifie pas produire moins », « cela veut juste dire gagner en efficacité¹¹ ». Utiliser moins d'énergie pour produire autant, voire plus - voici la curieuse redéfinition de la sobriété, qui serait ainsi transformée en synonyme de l'efficacité. La « sobriété choisie », à savoir une atténuation momentanée de la consommation énergétique, s'opposerait à la « sobriété subie » qui s'imposerait en raison d'une pénurie non anticipée. Cet épisode de la « sobriété énergétique », dont l'objectif était de relancer pleinement le financement public de l'énergie nucléaire, a été rapidement oublié lorsqu'il a été question, début 2025, de faire de la France un pôle d'attraction pour les data centers de l'IA. Au « *drill baby drill* » de Trump, Macron a pu ainsi opposer sa belle retrouvaille « *plug baby plug* », puisqu'il suffit, apparemment, de se brancher à la prise électrique quand on est une start-up innovatrice dans le domaine de l'IA. Autrement dit, le discours de la sobriété énergétique - brandie avec la menace d'une pénurie d'électricité en 2022 - a pu justifier l'augmentation de la capacité de production de l'énergie nucléaire en France, laquelle peut désormais satisfaire la demande gigantesque des *data center* en 2025. La sobriété est transformée en efficacité, et puis en abondance par la baguette magique du président de *Start-up Nation*.

Cette grande confusion au sujet de la sobriété ne résiste évidemment pas à une rapide analyse étymologique du concept, qui provient du latin *sobrietas*, indiquant « tempérance dans le boire et le manger¹² », et qui n'a donc rien à voir avec l'efficacité gestionnaire. En revanche, déguiser cette efficacité économique par le terme plus vertueux de « sobriété » qui contient un aspect théologique et moral indéniable, est aussi un geste politique, après les fameuses déclarations du pape François estimant que « la sobriété, vécue avec liberté et de manière consciente, est libératrice¹³ ». Or, la véritable ruse de cette stratégie se trouve plutôt dans la volonté de gommer la signification précise du terme anglais *sufficiency* (suffisance), qu'on a traduit en français par la *sobriété*¹⁴. Dans le sillage des travaux du GIEC, cette *sufficiency* indique des pratiques visant « à assurer le bien-être de toutes et tous dans le cadre des limites planétaires ». Dans un chapitre consacré au secteur du bâtiment, le GIEC distingue notamment des politiques d'efficacité qui concernent la gestion des ressources, des politiques de sobriété (*sufficiency*) qui concernent bien la réduction de la demande, et logiquement une atténuation de la production¹⁵. La gestion plus efficace des ressources sans altérer la qualité de vie (*l'efficacité*) est ici couplée à une certaine

atténuation de la consommation et de la production (*sufficiency*), qui est censée ainsi « cocher toutes les cases »¹⁶, en rendant le monde habitable pour les humains et les non-humains. Quelque soit la pertinence de cette approche du GIEC, dans le retournement macronien, la sobriété est ainsi confondue avec une meilleure gestion des ressources (efficacité), en gommant de manière tout à fait consciente la signification de *suffisance* qui indiquait bien la nécessité d'une réduction de la consommation, donc logiquement de la production.

Il n'est pas étonnant que la « sobriété du soin » soit inventée dans ce contexte de retournement sémantique, comme faisant partie de cette grande opération de communication visant à faire passer des politiques d'austérité budgétaire et de destruction systématique du service public pour des politiques écologiques vertueuses. La « sobriété raisonnable » demandée au peuple, à travers l'incitation à moins se chauffer et à s'éclairer, semble aussi conduire à une incitation – pour l'instant plus discrète, et on comprend pourquoi – à moins se soigner.

Un effet pervers et sans doute souhaité de ce retournement consiste bien sûr à désarmer le discours écologique « radical » qui ose imaginer une économie post-croissance ou décroissante. Ainsi, il ne faudrait pas sous-estimer les effets de cet investissement du discours de sobriété par le *green washing*. Poser la question d'une éventuelle absence d'imaginaire politique autour d'un futur soutenable¹⁷ implique d'abord, peut-être, de faire une analyse critique de l'appareil discursif de la croissance verte, qui fait bel et bien une propagande pseudo-écologiste afin d'occuper cet espace, tout en enfonçant les institutions publiques dans une crise toujours plus intense avec ces arguments pseudo-écologiques.

Autolimitation démocratique et norme du suffisant

Face à cette grande confusion au sujet de la sobriété, qui est en réalité une opération de retournement sémantique de la « sobriété » écologique¹⁸, il convient de rappeler avec André Gorz que le mouvement écologique en France s'est constitué autour de la contestation de la destruction des milieux de vie, « colonisés pour correspondre aux exigences de la mégamachine industrielle », notamment celle de l'industrie du nucléaire¹⁹. Gorz défendait en effet l'idée de la détermination démocratique d'une norme de suffisant, conduisant à un droit d'autolimiter son effort au travail, la réduction du temps de travail correspondant à une réduction librement choisie de la production et de la consommation, libérées du joug de la croissance économique. Dans une telle perspective, il n'était absolument pas question de réduire le financement de la santé ou de l'éducation, puisqu'il s'agissait surtout de les libérer de la domination de l'économie, pour que « croissent les sphères d'activités dans lesquelles la rationalité économique ne s'applique pas²⁰ ».

Au contraire, la planification écologique du système de santé telle qu'elle se présente aujourd'hui implique bel et bien une restriction des activités de soin, à travers une sobriété imposée à certains citoyens en raison de ce qu'on présente comme étant des impératifs écologiques. On peut bien entendu imaginer une gestion plus écologique des soins, et entamer une réflexion démocratique sur les soins et médicaments superflus, écologiquement et socialement coûteux, qui ont été inventés et promus précisément dans une logique de croissance

économique. Or, la manière conséquente de mener cette réflexion consiste à envisager une planification écologique, démocratique et sociale de l'économie, qui traduirait un « ré-encastrement » de l'économie dans la société, et non une destruction planifiée du service public au service de la croissance économique. Dans une telle planification, la santé ne devrait pas être la cible de la sobriété imposée et inégalitaire, mais sans doute un des traits les plus fondamentaux d'une nouvelle définition du suffisant.

- 1 «Feuille de route - Planification écologique du système de santé», Ministère de la santé, Décembre 2023. <https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/planification-ecologique-du-systeme-de-sante-feuille-de-route-mai-2023.pdf>
- 2 Ibid, p. 4.
- 3 De Margerie, G., Propos recueillis Trébucq, A. (2023). Des pistes pour préserver la soutenabilité de notre système de santé. *Les Tribunes de la santé*, N° 78(4), 83-92. <https://shs.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante-2023-4-page-83?lang=fr>.
- 4 Ibid.
- 5 «Feuille de route - Planification écologique du système de santé», doc. cit., p. 26.
- 6 « Financement des établissements de santé », Ministère de la santé, <https://sante.gouv.fr/>
- 7 Ivan Illich, *Némésis Médical*, Seuil, 1974, p. 35 sq.
- 8 Comité Consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé, avis n° 101 : «Santé, éthique et argent : les enjeux éthiques de la contrainte budgétaire sur les dépenses de santé en milieu hospitalier», 2007. <https://www.ccne-ethique.fr/>
- 9 Ibid., p. 7.
- 10 Voir la synthèse, simple mais efficace, de Dominique Méda : «Il est impossible de déployer des politiques de sobriété dans le cadre de l'organisation sociale actuelle. [...] Avec notre comptabilité nationale et notre référence incessante au produit intérieur brut (PIB), consommer est un devoir social. La consommation est l'un des principaux moteurs de la croissance. Plus encore, le capitalisme, avec sa logique d'accumulation et de recherche du profit maximal, est en complète contradiction avec l'autolimitation que la sobriété exige». Méda, D., Dubuisson-Quellier, S., Propos recueillis par Mouzon, C. (2022). « Comment faire advenir la sobriété ? » *Alternatives Économiques*, N° 429(12), 32-34.
- 11 https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/sobriete-energetique-le-hold-up-rhetorique-d-emmanuel-macron_5419771.html
- 12 Dictionnaire Littré.
- 13 Pape François, *Laudato Si*, 2015, § 223.
- 14 Cf. «Grand entretien avec Reghezza-Zitt, M.», Propos recueillis le 13 octobre 2022 par Hache, E., Serero, S., Tasse, J. et Verzeroli, M. (2022). Sobriété, résilience, adaptation : « La sobriété dont il est question aujourd'hui n'est pas une réponse à la nécessité d'atténuer le changement climatique, mais une réaction palliative à des chocs indépendants du climat ». *Revue internationale et stratégique*, N° 128(4), 59-75.
- 15 Cf. Chandrasekhar A., et alii, "In-depth Q&A : The IPCC's sixth assessment on how to tackle climate change", <https://www.carbonbrief.org/in-depth-qa-the-ipccs-sixth-assessment-on-how-to-tackle-climate-change/>
- 16 «Grand entretien avec Reghezza-Zitt, M. », art.cit.
- 17 Comme le fait Pierre Charbonnier, en se demandant pourquoi l'écologie politique n'arrive pas à représenter l'imaginaire d'un monde décarboné : « Alors pourquoi ne sommes-nous pas bombardés quotidiennement par un arsenal médiatique d'images, de récits, de personnages et de symboles qui convergent dans la constitution d'un système visuel où prolifèrent les éoliennes, les fermes régénératrices, les bâtiments « zéro émission », les trains à grande vitesse ? Pourquoi le modèle social du partage, de l'efficacité et de la sobriété ne fait-il pas l'objet d'une vaste campagne de communication, voire, disons-le, de propagande ? » Charbonnier, P. (2024) . *Trouver du nouveau : sortir de l'impasse climatique*. Dans Da Empoli, G. (dir.), *Portrait d'un monde cassé L'Europe dans l'année des grandes élections*. (P. 218 -245). Gallimard.
- 18 Pour une histoire plus ample de ce concept, qui, lorsqu'il est associé à la croissance économique, s'ajoute au « long catalogue des oxymores qui prolifèrent depuis l'apparition du 'développement durable' et de la 'croissance verte' », voir Jarrige, F. (2024). Introduction. Heurs et malheurs de la sobriété: bref essai de généalogie. Dans Sous la direction de Welté, J., Richard, I. (dir.), *Le marketing à l'ère de la sobriété Nouveaux régimes de consommation* (p. 16 -35). EMS Éditions. Signalons aussi l'ouvrage de Bruno Villalba, *Politiques de sobriété*, Le Pommier, 2023.
- 19 Face au slogan actuel de « Plug baby Plug », il est utile de se rappeler que, selon Gorz, cette destruction des milieux de vie a été surtout au service du programme de construction de centrales nucléaires dans les années 1960. Selon Gorz, ce programme « reposait sur des choix politico-économiques travestis en choix techniquement rationnels et socialement nécessaires ». André Gorz, « Écologie politique entre expertocratie et autolimitation », dans *Leur écologie et la nôtre*, Éditions du Seuil, p. 122.
- 20 Ibid., p. 137.